

PROJET D'ARRÊTÉ

**approuvant le cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'État
dans les eaux mentionnées à l'article L.435-1 du code de l'environnement pour la
période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027**

**BILAN ET DÉCISION SUITE AUX OBSERVATIONS DU PUBLIC
(articles L.120-1, L.123-19-1 du Code de l'environnement)**

Consultation du 9 au 30 juin 2022 inclus

Le projet d'arrêté approuvant le cahier des charges pour l'exploitation du droit de pêche de l'État dans les eaux mentionnées à l'article L.435-1 du code de l'environnement pour la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre 2027 a été soumis à la consultation du public du 09 juin au 30 juin 2022 inclus.

Le projet était consultable sur le site internet des services de l'Etat en Essonne à l'adresse suivante : :

- <http://www.essonne.gouv.fr/Publications/Autres-publications/Consultation-du-public/Consultation-des-projets-d-arretes/Eau>

et sur support papier à la direction départementale des territoires de L'Essonne - Service environnement

Le public était invité à donner son avis par courriel à l'adresse suivante :

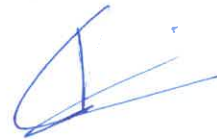
- ddt-se-be@essonne.gouv.fr

BILAN ET DÉCISION SUITES AUX OBSERVATIONS DU PUBLIC :

Aucune remarque n'ayant été formulée, le projet d'arrêté ne fait l'objet d'aucune modification.

Evry-Courcouronnes, le - 1 JUIL. 2022

Pour le Préfet de l'Essonne, et par délégation
le Directeur départemental des territoires



Philippe Rogier